

---

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Lausanne, le 21 octobre 2007

*Votations cantonales du 21 octobre 2007*

### **SAN : pas d'amélioration des prestations en vue !**

#### **Autonomisation du SAN**

Les Vaudois se sont prononcés contre l'autonomisation de l'établissement cantonal des véhicules et des conducteurs, ce que regrette le Parti libéral vaudois.

Le spectre agité par la gauche d'une privatisation mal préparée, susceptible de prêter les finances publiques et les conditions de travail et de rémunération du personnel a manifestement pesé lourd dans le choix fait par les citoyens.

Les Libéraux restent quant à eux persuadés que ce projet constituait la meilleure réponse aux problèmes récurrents rencontrés par les utilisateurs. Il aurait permis d'enfin offrir un service plus rapide, plus moderne et plus performant. Ceci, en assurant des investissements importants, en améliorant les conditions de travail et de rémunération du personnel et en garantissant l'adaptabilité de l'établissement à la libéralisation future du secteur. Il aurait aussi donné à l'Etat une belle occasion de se recentrer sur ses missions essentielles, dont le contrôle technique ne fait assurément pas partie.

Enfin, le Parti libéral vaudois salue le travail réalisé dans le cadre de ce projet d'autonomisation par son ancien Conseiller d'Etat, M. Charles-Louis Rochat.

#### **Modification de l'article 179 de la Constitution vaudoise**

Le report de la mise en application de la double instance en matière civile et pénale a été validé par le peuple. Le Parti libéral vaudois souligne le caractère réaliste et cohérent de ce choix qu'il avait d'ailleurs appelé de ses vœux.

#### **Contact Presse :**

**Dominique Kohli**, Président, tél. 079 611 28 85

**Karin Devalte**, Secrétaire générale, tél. 079 702 30 15 - [k.devalte@liberal-vd.ch](mailto:k.devalte@liberal-vd.ch)